

Coupe des ARBITRES Voile Ile de France Grade 5A

Samedi 6 Avril 2013
Club de Voile St Quentin en Yvelines



AVIS DE COURSE

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile 2013-2016*, incluant l'annexe D,
- 1.2. Le présent avis de course
- 1.3. les Instructions de course
- 1.4. les règlements fédéraux.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 2.1. Cette régata se disputera sur le principe de la course par équipe 2 contre 2 avec arbitrage sur l'eau au sens de l'annexe D des règles de course à la voile. Le matériel est mis à disposition par le CVSQ.
Les coureurs devront apporter leur tenue de voile + gilet de sauvetage.
- 2.2. support: MiniJ
- 2.3. Une équipe est composée de 2 personnes ou 3 personnes. Les équipes de 3 personnes sont libres de faire tourner leurs coureurs comme ils le souhaitent.
- 2.4. Le nombre d'équipe est limité à 6. Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée des email.
- 2.5. Les équipes doivent être constituées d'arbitres Régionales, Nationales ou Internationales de la FFV licenciés dans un club de la ligue d'Ile de France (N°20)
- 2.6. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription leur licence FFVoile valide portant le cachet médical

3. DROITS À PAYER

Néant.

Chaque participant devra prévoir son propre panier repas. (Il n'est pas encore certain à la date d'envoi du présent avis que le restaurant soit ouvert et/ou puissent vendre des sandwichs)

4. PROGRAMME du 6 avril 2013

- | | |
|---|--------------|
| 4.1. Confirmation d'inscription : | 9 H00 à 9H30 |
| Briefing coureurs | 10 H |
| 1er signal d'avertissement 1 ^{er} course | 10 H30 |
| Résultats | 17 H00 |

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront affichées à la confirmation des inscriptions.

6. ARBITRAGE

Le jugement sera fait sur l'eau par les arbitres nommés pour la régates et/ ou par les coureurs eut même lorsqu'ils ne seront pas en course et auront reçu délégation du président du jury.

7. CLASSEMENT

l'épreuve se déroulera en deux phases :

Une phase sélective sous forme d'une série de courses en duel d'une équipe contre une autre équipe.

Une phase demi-finales et finales entre les 4 premiers de la phase sélective.

Le classement sera établi conformément à l'annexe D des RCV.

Ce format de course pourra être modifié selon le déroulement des courses.

8. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course, ni recevoir de communication radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux . Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

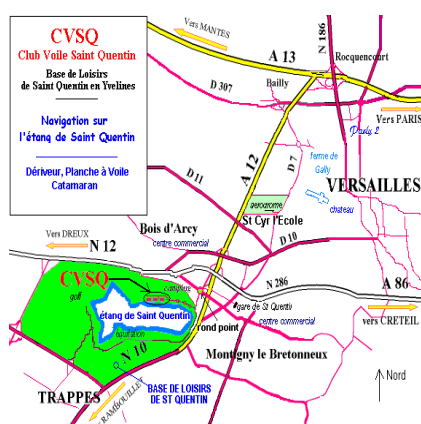
9. DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

10. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Lieu : Base Régionale de Loisirs de l'Etangs de Saint Quentin en Yvelines



Accès :

Par les transports en commun

- Ligne C du RER : Gare de St Quentin en Yvelines.

- Depuis la "gare Montparnasse" : Gare St Quentin en Yvelines.

- Depuis la gare de "Versailles Rive Gauche" : Bus 2710 (APTR) - Gare St Quentin en Yvelines.

- Depuis Paris "Porte d'Orléans" : Bus 475.

Par la route

- Accès par le périphérique Ouest, prendre direction "Rouen", puis A12 direction "St Quentin en Yvelines", sortir à "Base de Loisirs de St Quentin en Yvelines".

Hébergements :

Le relais des Canardières (Hébergement de la base de Loisirs situé sur la rive sud du plan d'eau, dans la base de loisirs, accès par une route interne)

Hébergement et restauration : Base de loisirs de St Quentin en Yvelines.

RD 912

78 190 Trappes

Contact : David Decock

Téléphone : 01 30 16 44 40 - Fax : 01 30 62 91 72

Office de tourisme

Centre Commercial Régional Espace Saint-Quentin

3, place Robert Schuman

78190 Montigny-le-Bretonneux

Téléphone : 01 39 30 42 10 - Fax 01 39 30 42 16 - <http://www.saint-quentin-en-yvelines.fr/>

Restauration le midi :

Restaurant Les Alizés (Restaurant situé au centre de voile de la base de loisirs).

Repas / Sandwichs sur place

Téléphone : 01.30.58.40.95

Informations complémentaires

Didier CHOUX: 01.30.58.91.74 – 06.73.28.87.50, messagerie : voile@basedeloisirs78.fr

CVSQ : 01 30 58 91 74 Site : <http://asso.ffv.fr/cvsq/>



FICHE D'INSCRIPTION
Coupe des ARBITRES Voile Ile de France
Samedi 6 Avril 2013

La signature de tous les participants avec la mention manuscrite "Lu et approuvé" sera requise à la confirmation des inscriptions.

Identification de l'équipe : (réservé à l'organisateur)

Capitaine de l'équipe : Email: _____ Tél. : _____
--

-

- Equipe en MINIJ :

	Nom	Prénom	N° de licence	CLUB	Date de Naissance	Acceptation (1) et (2) : signature
1						
2						
3						

Une équipe doit être composée au minimum de 2 coureurs, 3 coureurs maxi

(1) "J'accepte de me soumettre aux règles de course à la Voile et à toutes les autres règles qui régissent cette épreuve"

(2) "En participant à cette régata, le compétiteur autorise l'autorité organisatrice et les sponsors de celui-ci à utiliser et montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels et autres reproductions de lui-même prises lors du championnat et à utiliser gracieusement son image et son nom sur tous matériaux dudit championnat".

Pour ceux qui n'ont pas leur licence FFVoile validée par un médecin, ne pas oublier le certificat médical de non contre indication à la compétition voile

Inscription à retourner par email avant le 25 Mars 2013:

Philippe.guesney@neuf.fr

Date et signature,